

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT TEMPORAIRE- Classe 1A

Le projet suivant est mis à l'enquête publique:

Adresse du bien: chaussée de la Hulpe 51-53 à 1180 Bruxelles
Identité du demandeur: sprl Simply Better.
Demeurant : chaussée de Tubize 483a à 1420 Braine-l'Alleud
Objet de la demande: demande de permis temporaire de classe 1A
Comprenant 4 rubriques : n° 55 1A – 88 4A – 104 A et 233
Nature de l'activité principale : Exploitation d'un parking en plein air pour 285 places

P.R.A.S. Zone d'équipement d'intérêt collectif ou de service public et en espace structurant
Zone forestière - ZICHEE

L'enquête publique se déroule **du 13/06/2016** **au 27/06/2016** **inclus.**

POUR INFORMATION, CE DOSSIER NE PASSE PAS EN COMMISSION DE CONCERTATION

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et au Service de l'Urbanisme le mardi de 17h00 à 20h00 rue Auguste Danse 25 (rez-de-chaussée).

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenus au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.66.19.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par écrit, **en double exemplaire** au Collège des Bourgmestre et Échevins, à l'adresse suivante :

Administration communale d'UCCLE
Service Environnement
Place Jean Vander Elst, 29
1180 Bruxelles

au plus tard **le 27/06/2016**

au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse 27 à 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier

À Uccle, le 02/06/2016

La Secrétaire communale,
Laurence Vaincel

Par le Collège
L'Échevin de l'Environnement,
Marc COOLS

Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT - Classe 2

Le projet suivant est mis à l'enquête publique:

Adresse du bien: avenue Jean et Pierre Carsoel 100 à 1180 Bruxelles
Identité du demandeur: ACP Ascona
Demeurant: avenue Jean et Pierre carsoel 100
Objet de la demande: Régularisation des installations existantes
Comprenant 3 rubriques n° 68 A, 40 A, 88 3A
Nature de l'activité principale: Exploitation d'un parking couvert pour 16 places

P.R.A.S.: zone d'habitation à prédominance résidentielle

L'enquête publique se déroule **du 13/06/2016** **au 27/06/2016** **inclus.**

POUR INFORMATION, CE DOSSIER NE PASSE PAS EN COMMISSION DE CONCERTATION

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et au Service de l'Urbanisme le mardi de 17h00 à 20h00 rue Auguste Danse 25 (rez-de-chaussée).

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenus au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.66.19.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par écrit, **en double exemplaire** au Collège des Bourgmestre et Échevins, à l'adresse suivante :

Administration communale d'UCCLE
Service Environnement
Place Jean Vander Elst, 29
1180 Bruxelles

au plus tard le 27/06/2016.

au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse 27 à 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier

À Uccle, le 03/06/2016

La Secrétaire communale,
Laurence Vaincel

Par le Collège
L'Échevin de l'Environnement,
Marc COOLS

Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT - Classe 2

Le projet suivant est mis à l'enquête publique:

Adresse du bien: Avenue des Hospices 162, 1180 Bruxelles
Identité du demandeur: Nathalie Ulrich et People Partner S.P.R.L.
Demeurant : Ancien Dieweg 42
Objet de la demande: Nouvelle demande
Comprenant 1 rubrique n° 131
Nature de l'activité principale : Exploitation d'une station d'épuration

P.R.A.S.: zone d'habitation à prédominance résidentielle

L'enquête publique se déroule **du 13/06/2016** **au 27/06/2016** **inclus.**

POUR INFORMATION, CE DOSSIER NE PASSE PAS EN COMMISSION DE CONCERTATION

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et au Service de l'Urbanisme le mardi de 17h00 à 20h00 rue Auguste Danse 25 (rez-de-chaussée).

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenus au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.66.19.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par écrit, **en double exemplaire** au Collège des Bourgmestre et Échevins, à l'adresse suivante :

Administration communale d'UCCLE
Service Environnement
Place Jean Vander Elst, 29
1180 Bruxelles

au plus tard **le 27/06/2016**

au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse 27 à 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier

À Uccle, le 30/05/2016

La Secrétaire communale,
Laurence Vaincel

Par le Collège
L'Échevin de l'Environnement,
Marc COOLS

Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER





AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT de CLASSE 1B

Le projet suivant est mis à l'enquête publique:

Adresse du bien: Rue Vanderkindere 195 - 207, 1180 Bruxelles

Identité du demandeur: sa Lambert.

Demeurant : Rue Vanderkindere de 197 à 201

Objet de la demande: Renouvellement

Comprenant 12 rubriques n° 40 B, 13 B, 150 B, 12 A, 80 B, 138 , 153 A, 71 A (2), 68 B, 88 4A, 40 A, 45 A

Nature de l'activité principale Demande de permis pour l'ensemble des installations situées aux n°195 à 207 de la rue Vanderkindere (suite au refus des deux PLP) : Exploitation d'un concessionnaire de véhicules (show-room, vente, atelier de réparation, carrosserie)

P.R.A.S.: zone d'habitation et liseré de noyau commercial

L'enquête publique se déroule **du 13/06/2016** **au 27/06/2016** **inclus.**

La réunion de la Commission de Concertation est fixée au 07/09/2016 (heure à déterminer) en la salle de conseil sise 29, place Jean Vander Elst (1^{ère} étage).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et au Service de l'Urbanisme le mardi de 17h00 à 20h00 rue Auguste Danse 25 (rez-de-chaussée).

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenus au Service de l'Environnement, rue Auguste Danse, 27 1180 Bruxelles (rez-de-chaussée), du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.66.19.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par écrit, **en double exemplaire** au Collège des Bourgmestre et Échevins, à l'adresse suivante :

Administration communale d'UCCLE
Service Environnement
Place Jean Vander Elst, 29
1180 Bruxelles

au plus tard **le 27/06/2016**

au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au Service de l'Environnement.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut **demandeur par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à être entendu par la Commission de Concertation.**

Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet à la maison communale. L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible sur demande, au service de l'urbanisme 8 jours avant la séance de la commission.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier

À Uccle, le 02/06/2016

Par le Collège

La Secrétaire communale,

L'Échevin de l'Environnement,

Le Bourgmestre,

Laurence Vaincel

Marc COOLS

Armand DE DECKER

